

Double coup de théâtre : Von Lersner annonce, à 10 h. 30, qu'il va regagner Berlin. A 15 heures, il fait savoir qu'il reste à Paris.

M. CLEMENCEAU ANNONCE QUE LE CABINET DÉMISSIONNERA DANS TROIS SEMAINES

EXCELSIOR

10^e Année. — N° 3.300. — 15 centimes. — Étranger : 20 centimes. — « Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON
 Pierre Lafitte, fondateur. — Éditions : Gutenberg 02-73 - 08-73 - 13.00. — Adresse télégr. : Excelsior-Paris. — 80, rue d'Enghien, Paris.

MERCREDI

24

DÉCEMBRE

1919

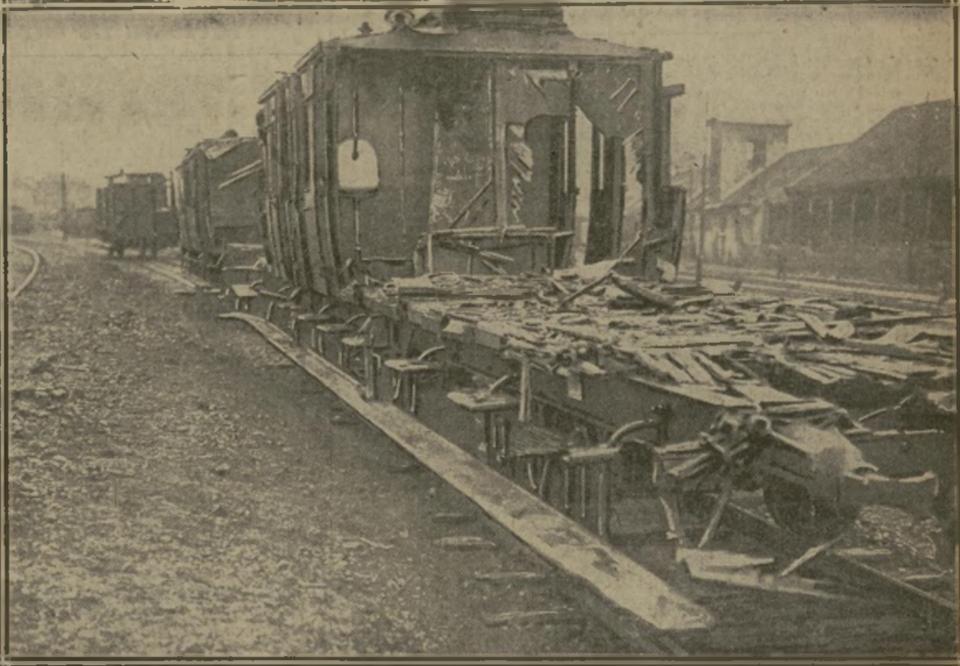
Ne fonde pas ta gloire sur les richesses et la puissance : ces avantages ne t'appartiennent pas et demeurent toujours du ressort de la fortune. — THÉOGNIS

L'EXPRESS LILLE-PARIS TAMPONNÉ A DOUAI

PHOTOGRAPHIES PRISES PAR UN VOYAGEUR DU TRAIN TAMPONNÉ ET PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL



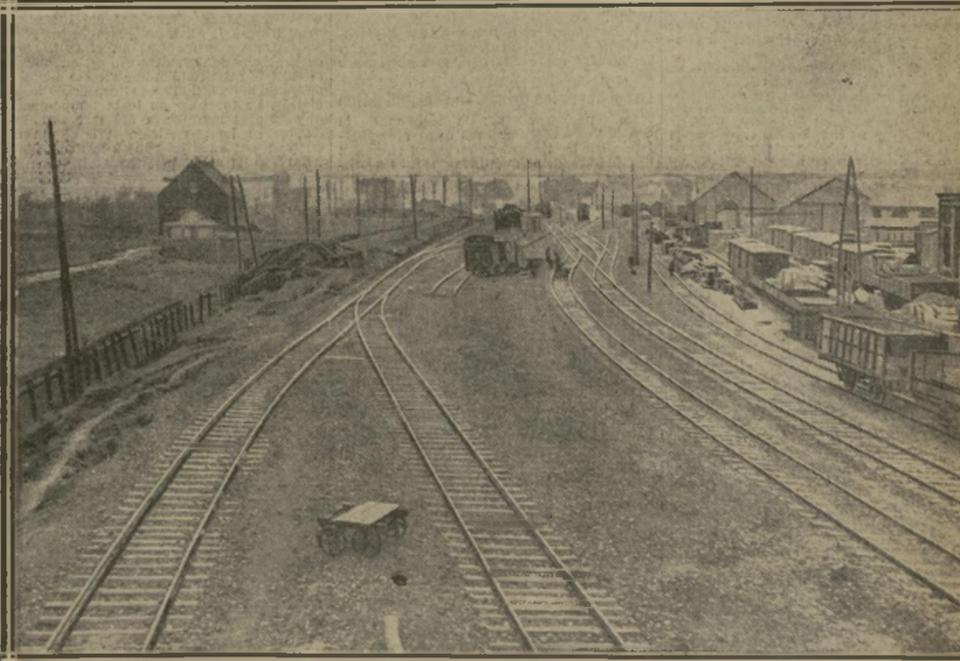
LE TRAIN TAMPONNEUR ET LE TRAIN TAMPONNÉ, TROIS MINUTES APRÈS L'ACCIDENT



LES WAGONS DE 3^e CLASSE DANS LESQUELS ON A RETROUVÉ 12 CADAVRES



ON RÉPARE LA VOIE AU POINT PRÉCIS DE LA RENCONTRE DES TRAINS

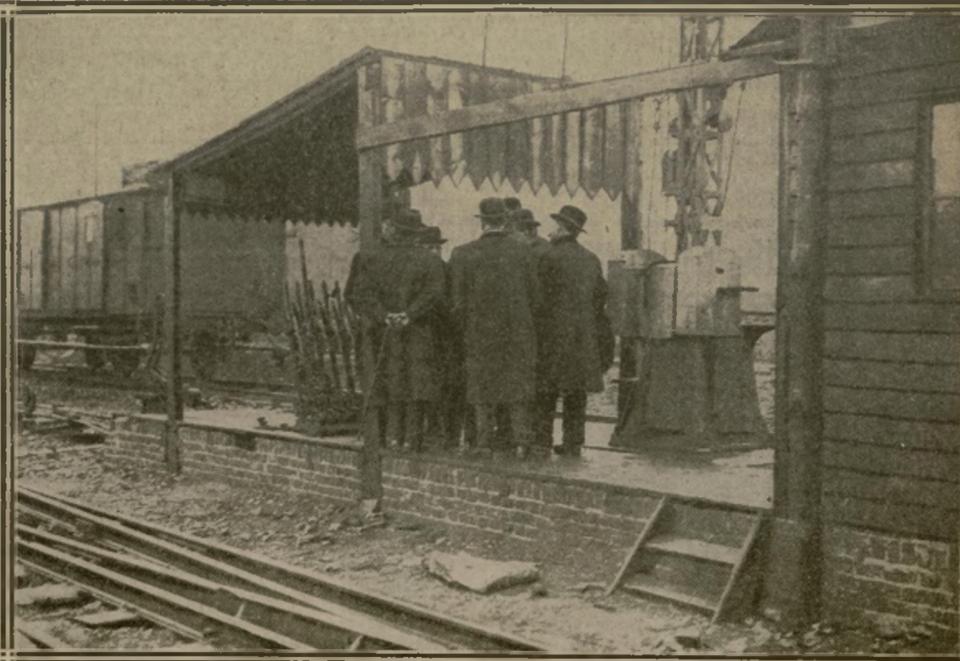


LE LIEU DE L'ACCIDENT, HIER MATIN. — UN WAGON EST ENCORE SUR LA VOIE



LA COMMISSION D'ENQUÊTE DEVANT LES WAGONS TAMPONNÉS

L'express 312 bis, qui double le 312 sur la ligne Lille-Paris, se trouvait à l'arrêt depuis quelques minutes, à cinq cents mètres de la gare de Douai, quand il a été tamponné à revers par le train de marchandises 4942, qui venait de Pont-de-la-Deule, à vive allure. La courbe de la voie étant assez prononcée à



LA COMMISSION D'ENQUÊTE AU POSTE D'AIGUILLAGE

cet endroit, le mécanicien du 4942 n'aperçut que trop tard le train arrêté. Le fourgon et les trois wagons de queue de l'express ont été absolument écrasés. On dut crever le toit de ces voitures pour dégager plusieurs blessés. Les secours furent organisés très rapidement avec l'aide des voyageurs.

PREMIERES INTERPELLATIONS

A LA CHAMBRE M. CLEMENCEAU EXPOSE LES RÉSULTATS DES ENTRETIENS DE LONDRES

Il déclare que notre alliance avec l'Angleterre rend impossibles les guerres futures. Il ajoute qu'il ne sera pas fait de paix, qu'il ne sera pas même transigé avec le gouvernement des Soviets.

Le ministère démissionnera dans trois semaines, dit en terminant le président du Conseil. La confiance est votée par 478 voix contre 71.

La nouvelle Chambre a manifesté, hier, sa volonté de mener rondement la discussion des interpellations. En une seule séance, elle en a liquidé deux : celle de M. Guichard, sur les retards apportés au paiement des primes de démobilisation, et celle de M. Marcel Cachin sur la politique générale et à l'occasion de laquelle M. Clemenceau a fait, sur les problèmes extérieurs, un exposé intéressant.

Le président du Conseil a d'ailleurs enlevé, sans le moindre effort, le vote — par 478 voix contre 71 — d'un ordre du jour de confiance au gouvernement.

L'alliance franco-britannique est nécessaire

La principale est la question d'Orient. — A Londres, dit M. Clemenceau, j'ai trouvé une atmosphère des plus amicales. M. Lloyd George m'a dit : Nos deux pays doivent être rapprochés plus que jamais, et un personnage plus haut placé encore a confirmé cette déclaration.

Le débat sur les primes de démobilisation

Le plus surpris par la décision de la Chambre de discuter sans délai l'interpellation sur les retards apportés au paiement des primes de démobilisation fut assurément l'interpellateur, M. Guichard lui-même. Le député de Valenciennes n'était pas prêt ; il n'avait pas son dossier. Aussi se contenta-t-il de signaler que 54.000 démobilisés attendaient encore le paiement de leur prime fixe ; que, pour près de 800.000, les primes mensuelles n'étaient pas liquidées.

Notre politique à l'égard de la Russie

M. Louis Barthou exprima néanmoins le désir d'entendre une déclaration du gouvernement sur sa politique à l'égard de la Russie. — A Londres, répondit M. Clemenceau, il n'a pas été parlé de la Russie dont il avait été parlé auparavant. Voici les conclusions adoptées formellement : Il ne sera pas fait de paix, il ne sera même pas transigé avec le gouvernement des Soviets.

Le chef de la délégation allemande, M. von Lersner

Le ministre des Affaires étrangères a reçu hier M. von Lersner, chef de la délégation allemande.

Le mécanicien du train tamponneur a été arrêté. Il se défend d'être responsable et explique l'allure de 20 kilomètres à laquelle il marchait, au lieu de 8 kilomètres comme il aurait dû, par la déclivité du terrain et la vitesse acquise par la lourde charge de son convoi.

Le récit des rescapés sur l'horreur du spectacle qu'ils eurent sous les yeux.

Le mécanicien du train tamponneur a été arrêté. Il se défend d'être responsable et explique l'allure de 20 kilomètres à laquelle il marchait, au lieu de 8 kilomètres comme il aurait dû, par la déclivité du terrain et la vitesse acquise par la lourde charge de son convoi.

Les circonstances de la catastrophe

A 600 mètres de la gare de Douai se trouve une bifurcation qui vient faire jonction au lieu dit Pont de la Deule, près du poste E, avec la grande ligne du réseau du Nord Lille-Paris. Sur cette ligne circulent plusieurs express qui, presque tous, sont constitués de trains bis à dix minutes d'intervalle. C'est ainsi que dans ces express partent de Lille, le premier à 14 h. 46, le second à 2 h. 56 de l'après-midi. C'est le dernier train qui a été tamponné en queue par le train de marchandises 1942 dit train commercial, lequel train arrivait chaque jour au trajet Dunkerque-Liège. L'accident s'est produit à 14 h. 35. Les trois wagons de queue ont été littéralement broyés. Il est à noter que le train de marchandises qui devait marcher à l'arrière du train tamponneur, a été arrêté par la déclivité de la voie à une vitesse maxima de 8 kilomètres. La machine du train tamponneur, puissante et massive, a été fort peu endommagée. Le mécanicien et le chauffeur du train ont ainsi échappé à la mort.

Impressions de "rescapés"

J'ai pu interroger une personne qui se trouvait dans le troisième wagon, et qui est blessée peu grièvement. — J'ai entendu un bruit formidable, me déclare le voyageur, comme un craquement, et j'ai eu l'impression que le wagon dans lequel j'étais se désintégrait littéralement sur moi. J'ai la sensation d'être serré dans un étau. Le toit de la voiture s'est effondré et tous les voyageurs ont été projetés sur les autres. J'ai entendu des râles ; à côté de moi des personnes gisaient inertes. C'est un spectacle affreux qu'il est difficile de préciser. Je me suis évanoui, et je ne suis revenu à moi que lorsque dans le wagon à qui deux ou trois mouvements d'avance et de recul extrêmement violents, pendant lesquels nous avons été projetés les uns contre les autres. Ces choses ont été amorties. Aussitôt, nous nous sommes recroisés dans le wagon et nous avons pu ainsi nous protéger. Mais la violence du choc a été quand même fortement ressentie, surtout dans les poignets. Si, par malheur, les parois de notre voiture n'avaient pas résisté, nous aurions été pris sous les débris s'écrasant sur nous.

Les différences de classes

LA ou leurs représentants ne sont point unanimes, c'est en ce qui concerne la différence de l'augmentation pour les différentes classes de voyageurs que les billets de 1^{re} classe furent grevés d'une élévation plus forte, afin de pouvoir diminuer un peu celle imputée aux billets de 3^e classe. D'autres auraient préféré, toujours dans le même dessein, que les billets de 2^e classe soient aussi fortement augmentés que ceux de 1^{re} classe. Quelques-uns estiment que ce serait accepté volontiers par les voyageurs, pourvu qu'ils y trouvent vraiment plus de confort, c'est-à-dire qu'ils ne soient pas envalés par ceux des troisième, ce qui impliquerait un renforcement de contrôle. La possibilité de faire une autre différence entre les voyageurs, suivant qu'ils se déplacent pour leur plaisir ou pour leurs affaires, n'a pas été envisagée. Les Compagnies croient avoir fait assez dans cet ordre d'idées, en maintenant, pour les voyageurs de commerce, les cartes d'abonnement à demi-tarif à demi-nouveau-tarif pour un certain nombre de kilomètres. Pourtant, ne pourrait-on adopter le système belge, qui établit des tarifs dégressifs, au cas d'un certain nombre de kilomètres ?

Le lait réservé aux malades et aux enfants

M. Aubrand, préfet de la Seine, a adressé aux maires des instructions en vue de l'attribution aux femmes enceintes de cartes préférentielles de lait sur le vu d'un certificat délivré par une sage-femme des hôpitaux de Paris indiquant la nécessité de l'alimentation lactée, la quantité de lait journalière indispensable et la durée du régime.

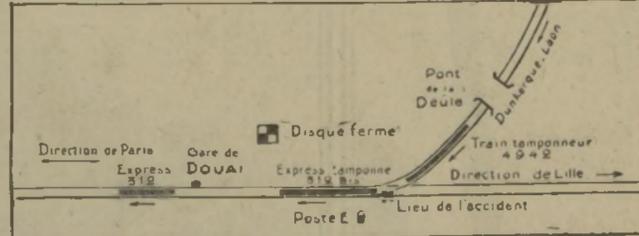
DES ARABES ONT VISITÉ HIER LE SALON DE L'AÉRONAUTIQUE

Le prince Feynal, fils d'Abd-el-Aziz, sort d'un aerobus.

LES CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT DE CHEMIN DE FER DE DOUAI

Le mécanicien du train tamponneur a été arrêté. Il se défend d'être responsable et explique l'allure de 20 kilomètres à laquelle il marchait, au lieu de 8 kilomètres comme il aurait dû, par la déclivité du terrain et la vitesse acquise par la lourde charge de son convoi.

Le récit des rescapés sur l'horreur du spectacle qu'ils eurent sous les yeux.



PLAN DE L'ACCIDENT RELEVÉ SUR LES LIEUX PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Le lieu de la catastrophe, et veilla dernière à ce que les secours fussent donnés aux blessés avec toute la promptitude désirable. Avec lui, se trouvaient M. des Rovers, le nouveau député du Nord ; M. Gaudin, maire de Douai ; M. Richini, commissaire spécial ; M. Yalze, commissaire de surveillance administrative, chargé de l'enquête ; M. Thyse, inspecteur du contrôle, etc. Les morts et les blessés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu et à l'Hôpital général.

Les explications du mécanicien

Grâce à la force, à la puissance, à la massivité de sa machine, le mécanicien du train tamponneur n'a pas été tué. Il a été à peine contusionné et délabré par le jet de vapeur et la poussière de charbon. Dès les premières constatations officielles, le mécanicien Morillot, du train 1942, et l'ajusteur Bajan ont été arrêtés. Ils ont vu M. Morillot, entre deux gendarmes, à la gare de Douai. Il semble hébété.

Les autres victimes identifiées

DOUAI, 23 décembre. — L'identité de quatre autres victimes a pu être établie, cet après-midi : Mme Madeleine Baillieux, 23 ans, demeurant à Mons-en-Barrois ; Mlle Angèle Pabio, de nationalité portugaise ; Mme Colin, demeurant 45 bis, rue de la Malmaison, à Bagnolet, et Mme Emma Gossye.

LE PROCES CAILLAUX

LES SÉNATEURS ÉLUS OU RÉÉLUS LE 11 JANVIER PROCHAIN SERONT MEMBRES DE LA HAUTE-COUR

M. Nail, garde des Sceaux, a soumis, hier matin, à l'approbation du Conseil des ministres et a déposé, hier après-midi, sur le bureau du Sénat un projet de loi, complétant la loi du 10 août 1889, relative à la composition de la Cour de justice, et disant — ainsi que nous l'avons annoncé hier — que tous les sénateurs, élus ou réélus le 11 janvier prochain, seront appelés de droit à composer la Cour de justice, et à connaître des faits de la cause.

L'extradition de l'ex-kaiser

LA HAYE, 22 décembre. — Le Soir, de Bruxelles, ayant annoncé que le gouvernement hollandais, invoquant le droit d'asile, avait fait savoir officiellement aux Alliés qu'il ne consentirait pas à livrer le kaiser ; le Nederlandisch Telegraph Agentschap déclare apprendre de source très autorisée que le gouvernement hollandais n'a fait aucune démarche dans ce sens.

Le point de vue des compagnies

Si l'on considère l'augmentation des tarifs des chemins de fer au point de vue particulier des Compagnies, ainsi que nous l'avons fait, au cours d'une enquête dans les différents réseaux, on constate que les administrations intéressées s'efforcent de justifier ces augmentations par les arguments suivants : Tout d'abord, selon elles, la situation financière de tous les réseaux est désastreuse depuis 1914. Le déficit global est considérable — il dépasse le milliard — et il ne peut que s'accroître, tout d'abord en raison de la hausse générale des prix de toutes les matières premières ; en second lieu, du fait des dépenses sans cesse grandissantes relatives au personnel ; enfin, par suite de la fatigue de l'outilillage, qui a besoin d'être renouvelé ou réparé.

Le point de vue des compagnies

Elles estiment que l'élévation en ce qui concerne les marchandises ne pourrait avoir une répercussion marquée sur le prix de la vie.

Le lait réservé aux malades et aux enfants

M. Aubrand, préfet de la Seine, a adressé aux maires des instructions en vue de l'attribution aux femmes enceintes de cartes préférentielles de lait sur le vu d'un certificat délivré par une sage-femme des hôpitaux de Paris indiquant la nécessité de l'alimentation lactée, la quantité de lait journalière indispensable et la durée du régime.

DES ARABES ONT VISITÉ HIER LE SALON DE L'AÉRONAUTIQUE

Le prince Feynal, fils d'Abd-el-Aziz, sort d'un aerobus.

LE CONSEIL DES MINISTRES A EXAMINÉ HIER MATIN LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Le projet de loi autorisant un nouveau relèvement temporaire des tarifs des chemins de fer a été approuvé et il a été déposé dans l'après-midi sur le bureau de la Chambre.

Les augmentations prévues seront : pour les voyageurs, 55 % en 1^{re} classe ; 50 % en 2^e classe ; 45 % en 3^e classe. Pour les marchandises : 115 %.

Les ministres se sont réunis hier matin en Conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré. La délibération a duré jusqu'à midi 45.

Le Conseil des ministres a poursuivi l'examen des questions économiques et financières, et après un certain nombre de résolutions qui seront complétées lors d'un prochain conseil.

Le relèvement des tarifs de chemins de fer

Les ministres des Finances, des Travaux publics, du Commerce et de l'Industrie et le P.T.T. ont fait approuver par le Conseil un projet de loi ayant pour objet d'autoriser un nouveau relèvement temporaire des tarifs sur les grands réseaux d'intérêt général. Ce projet a pour but de rétablir en 1920 l'équilibre des recettes et des dépenses pour l'ensemble des réseaux, et de combler le déficit actuellement prévu qui dépasse deux milliards.

Le point de vue des compagnies

Elles estiment que l'élévation en ce qui concerne les marchandises ne pourrait avoir une répercussion marquée sur le prix de la vie.

Le lait réservé aux malades et aux enfants

M. Aubrand, préfet de la Seine, a adressé aux maires des instructions en vue de l'attribution aux femmes enceintes de cartes préférentielles de lait sur le vu d'un certificat délivré par une sage-femme des hôpitaux de Paris indiquant la nécessité de l'alimentation lactée, la quantité de lait journalière indispensable et la durée du régime.

DES ARABES ONT VISITÉ HIER LE SALON DE L'AÉRONAUTIQUE

Le prince Feynal, fils d'Abd-el-Aziz, sort d'un aerobus.



LE VOICI REGAGNANT L'HOTEL OU SIEGENT LES DELEGUES DE BERLIN



LE PRINCE FEYNAL, FILS D'ABD-EL-AZIZ, SORT D'UN AEROBUS

Ayuntamiento de Madrid

ETABLISSEMENTS JANIARD JNE 61, Rue Rochechouart, PARIS MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1875 Les plus vastes Halls de MOBILIERS

LES CONTES D'EXCELSIOR

AJAX, CHIEN DE POLICE

par ADRIEN VÉLY

Dans le boudoir de la délicieuse Charle- quine étaient assis le financier Sermeuse, le marchand de chiens Bettle, la maîtresse de la maison elle-même, et Ajax, chien de police. Celui-ci, posé droit sur son derrière, la langue à moitié pendante sur un côté de la gueule, semblait prendre un vif intérêt à la conversation qui s'échangeait devant lui. Il est vrai qu'il en était le héros.

— Monsieur Bettle, disait Sermeuse au marchand de chiens, vous pourriez je vous ai prié de passer. Il faut que vous repreniez Ajax et que vous me remboursiez la somme que je vous ai versée en l'achetant.

— Est-ce que madame aurait eu à se plaindre d'Ajax? demanda M. Bettle, en s'inclinant devant Charlequine.

— Ah! Dieu, non! s'écria celle-ci, embrassant Ajax avec effusion... C'est un amour!... Pourtant, ajouta-t-elle avec un soupir, je dois reconnaître que M. Sermeuse a raison.

— Qu'avez-vous à reprocher à Ajax, fit M. Bettle, s'adressant cette fois à Sermeuse.

— Oh! à lui, rien, dit Sermeuse... Il n'est pas responsable... C'est vous qui l'avez... Et je vous reproche, à vous, une tromperie sur la qualité de la marchandise...

— Je suis un commerçant honnête, déclara M. Bettle. S'il y a une tromperie, ce ne peut qu'être à mon insu... Et je suis prêt à réparer... Mais encore faut-il que cette tromperie soit démontrée...

— Je vais vous la démontrer, Monsieur Bettle... Quand je vous ai acheté Ajax pour en faire cadeau à madame, qui désirait avoir un chien de police, vous m'avez, par certificat, garanti les qualités de cet animal... Ajax était un policier irréprochable... Rien ne lui était impossible dans le domaine de la morale...

5 HEURES DU MATIN DERNIÈRE HEURE 5 HEURES DU MATIN

LES TERGIVERSATIONS DE L'ALLEMAGNE

A 10 H. 30, M. VON LERSNER ANNONCE SON DEPART A 15 HEURES, IL DÉCLARE QU'IL RESTE A PARIS

Tels sont les deux coups de théâtre qui ont suivi, hier, la remise par M. Dutasta de la note-réponse du Conseil suprême à la communication allemande du 14 décembre.

Les Alliés continuent à réclamer la signature du protocole du 1er novembre tel qu'il est. Ils examineront ensuite en équité les demandes du gouvernement de Berlin.

Deux coups de théâtre à cinq heures d'intervalle. Telle est la double surprise que nous réservait, hier, la diplomatie allemande.

Premier coup de théâtre. A 10 h. 30 du matin, M. von Lersner se présente à M. Dutasta, secrétaire de la Conférence de la paix, qui lui donne connaissance des décisions des Alliés. Le chef de la délégation allemande, après avoir pris quelques notes brèves, déclare qu'il va partir pour Berlin avec (tous ses collaborateurs, il ne laissera à Paris qu'un seul représentant. « Ce n'est pas une rupture, ajoute-t-il, mais la nécessité de prendre à Berlin l'avis du gouvernement sur une affaire aussi importante que celle qui se présente... »

Deuxième coup de théâtre. A 15 heures de l'après-midi, M. von Lersner revient chez M. Dutasta. Il reste à Paris, M. von Simon aussi, « pour attendre les instructions de leur gouvernement ». Seuls, les experts rejoindront l'Allemagne.

Que s'est-il passé? M. von Lersner a-t-il été à un premier mouvement et ensuite, après réflexion, estimé à sa juste valeur la gravité de la situation que son geste avait créée avant qu'il eût au préalable consulté son gouvernement? Ou bien a-t-il, entre 10 h. 30 du matin et 15 heures de l'après-midi, pu communiquer avec Berlin, soit par le téléphone, soit par le télégraphe, et obtenu ainsi des instructions précises sur l'attitude qu'il avait à observer? Rien encore ne permet d'opiner pour l'une ou l'autre de ces deux hypothèses. Nous serons peut-être fixés ultérieurement.

Pour le moment, nous devons nous contenter d'étudier les éléments de cette pièce en deux actes.

Ces éléments sont restreints : ils comprennent seulement la note des Alliés, qui avait coûté toute une nuit de travail à ses rédacteurs, et le commentaire verbal dont M. Dutasta était chargé d'accompagner sa réponse.

Ces documents ne sont pas encore rendus publics; ils le seront probablement aujourd'hui. Toutefois, on en connaît les grandes lignes. Le premier — la note — est la réponse des Alliés à la communication du gouvernement allemand du 14 décembre dernier.

En résumé, elle maintient la décision

première de l'Entente, à savoir que l'Allemagne doit signer tel quel le protocole du 1er novembre. Cependant, elle grand acte que l'Allemagne déclare ne pas se désister de la neutralité du traité par les Etats-Unis qu'elle impose, et elle rappelle, au sujet des sanctions prévues pour le cas où ces obligations ne seraient pas exécutées, que le cabinet de Berlin a admis l'interprétation fixée par les Alliés.

La note fait aussi état, pour justifier sa teneur, de certains faits qui se sont produits au cours des discussions de ces jours derniers. En premier lieu, lorsque le Conseil suprême a demandé aux délégués allemands quelles compensations étaient offertes pour le sabotage de Scapa-Flow, ils ont déclaré qu'ils n'étaient point dans leur mission d'en proposer. Mais le lendemain, ils revenaient sur cette déclaration et faisaient des propositions, jugées d'ailleurs insuffisantes. Ils avouaient, au surplus, pour elles, à la vie économique de l'Allemagne. Et c'est là le fond du commentaire verbal de M. Dutasta.

En un mot, les Alliés disent au gouvernement allemand : « Signez, d'abord. Nous aviserons ensuite à juger en équité. »

Il apparaît que la position prise ainsi par le Conseil suprême, positif on dirait uniquement par les tergiversations des diplomates allemands, n'a pas eu l'agrément de M. von Lersner. Ce dernier, toutefois, a cru prudent à la dernière heure, de ne pas maintenir, par sa propre décision, son geste initial. C'est, croyons-nous, qu'il a estimé que le gouvernement allemand pourrait fort bien ne pas le suivre sur le terrain dangereux où il s'est aventuré. Nous saurons plus ou moins si cette supposition est exacte. Soulignons-le.

Un incident aux "Variétés"

On se souvient du différend qui survint récemment entre MM. Alphonse Franck et Ernest-Charles, à la suite duquel le directeur du Théâtre Edouard-VII envoya ses témoins au critique dramatique de l'Opéra. Mais celui-ci, adversaire du duel, déclara qu'il ne se batrait pas. Or, hier soir, pendant le second acte de la Chasse à l'homme, dont les Variétés donnaient la répétition générale, M. Alphonse Franck se retourna sous le péristyle du théâtre avec quelques amis quand il aperçut M. Ernest-Charles. Il se mit à lui lancer le chapeau de M. Ernest-Charles. Ce dernier, revenu de sa surprise, se précipita sur M. Franck. Mais un sépare des adversaires, tandis que deux camps opposés se formaient, commentant diversement l'incident.

M. LLOYD GEORGE PARLE A LA CHAMBRE DES COMMUNES DE LA QUESTION D'IRLANDE

Il appartient, dit-il, au Parlement de proposer lui-même ce qu'il croit être à la fois juste et généreux.

LONDRES, 23 décembre. — Aujourd'hui, à la Chambre des communes, M. Lloyd George fait ses déclarations sur la question d'Irlande. « Il importe, dit-il, de ne pas se laisser influencer par l'atmosphère du meurtre... Et, d'autre part, aucune proposition acceptable dans l'opinion publique anglaise que le gouvernement pourrait faire n'a de chance d'être approuvée dans l'état actuel des affaires en Irlande. C'est donc au Parlement de prendre la responsabilité de proposer ce qu'il croit être à la fois juste et généreux... »

Il est proposé de constituer un gouvernement autonome à l'ensemble de l'Irlande. Il comporte deux Parlements : un pour le nord, un pour le sud de l'Irlande. Les deux Parlements pourraient, par exemple, s'entendre pour l'administration conjointe des services communs, tels que les transports, dont la division est peu souhaitable. Les deux Parlements posséderaient également des pouvoirs législatifs leur permettant, à n'importe quel moment, et sans recourir au Parlement impérial, de créer une législature irlandaise unique, jouissant de toutes ou d'une quelconque des attributions non réservées au Parlement impérial.

Les prérogatives réservées à ce dernier comprendraient tout ce qui a trait à la Couronne. L'Irlande contribuerait aux dépenses du Parlement impérial sur la base de 18 millions de livres sterling par an. On accorderait un million de livres sterling à chacun des deux Parlements irlandais pour couvrir les dépenses initiales.

Outre les deux Parlements en question, il y aurait un Conseil d'Irlande composé de représentants élus par les deux Parlements et qui aurait le droit de délibérer sur toute question non réservée à la législature d'empire.

L'achat des obligations du Crédit National interdit à Londres

LONDRES, 23 décembre. — Conformément à la décision prise il y a deux semaines par la commission de la Bourse de Londres et annoncée dans toute la presse, le marché anglais devait s'ouvrir aujourd'hui aux obligations à lots du Crédit National.

Le président Wilson accepterait les réserves au traité de paix

LONDRES, 23 décembre. — Suivant une dépêche de Washington, le sénateur Hilehcock annonce que le président Wilson se serait disposé à accepter l'article 10 des réserves au traité de paix, qui laisse au Congrès américain le soin de décider quand les Etats-Unis seront moralement obligés d'employer l'armée et la marine américaines pour défendre l'intégrité territoriale d'une autre nation; mais, en revanche, il n'acceptera pas l'article 10 du sénateur Lodge, ni aucun compromis sacrifiant l'esprit de cet article. (Petit Parisien.)

La politique extérieure de la Belgique

BRUXELLES, 23 décembre. — A la Chambre, M. Hymans, ministre des Affaires étrangères, a parlé de la situation extérieure de la Belgique.

Les étudiants n'auront pas les vacances désirées

Le vice-recteur de l'Académie de Paris a maintenu sa décision : en conséquence, les vacances scolaires du jour de l'An commenceront le 27 décembre pour se terminer le 4 janvier, à la rentrée de la classe du matin.

Les contrats de vente d'automobiles à livrer

Le tribunal de commerce a rendu, hier, un jugement qui intéresse au plus haut point les constructeurs et les acquéreurs d'automobiles à livrer.

Le raid Toulon-Dakar

KENTHLY, 23 décembre. — Le lieutenant de vaisseau Lefranc, pilotant un hydravion, parti de Saint-Raphaël, a quitté Kenthly dans la matinée à 10 heures, continuant son voyage sur Dakar via Agadir, Laluz, Port-Etienne.

NOUVELLES BREVES

M. Nall, garde des Sceaux, après approbation du Conseil des ministres, a déposé, hier, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi portant modification de la composition et de l'organisation du Conseil d'Etat.

Les débats du procès en nullité de mariage introduit par Bolo contre sa première femme, Mme Soumalle, et continué par la seconde Mme Bolo ont commencé devant le Tribunal de Commerce de la Cour. Ajoutons que Mme Soumalle s'est remariée hier, à Nice.

garanti que rien n'était impossible à Ajax dans le domaine de la morale, et que, par son office, le vice était puni et la vertu récompensée... Faites-moi un procès, si vous voulez!... Je refuse de reprendre Ajax.

L'Atelier de Marie-Claire

Roman inédit

par MARGUERITE AUDOUX

III (Suite)

Le lendemain de ce jour, Sandrine ne vint pas. Mme Daignac aperçut tout de suite qu'elle n'était pas à sa place. Et comme aucune de nous ne connaissait la cause de son absence, elle osa d'envoyer quelqu'un chez elle pour savoir si elle n'était pas malade.

La grande Bercegonnette posa d'abord son talon; mais le patron lui appuya fortement sur l'épaule pour la faire tenir tranquille.

— Cette Bercegonnette! disait-il. Elle a toujours un pied en l'air pour courir dehors.

Il croyait, lui, que Sandrine était seulement en retard, et qu'elle allait arriver d'un instant à l'autre.

La trainte que Sandrine fit malade me vint à moi aussi. Depuis deux jours, elle avait un gros rhume et, la veille au soir, en rentrant sous la pluie, elle avait eu beaucoup de peine à remonter l'avenue, avec son paquet d'ouvrage qui n'était cependant pas lourd.

Je voulais dire cela à Mme Daignac, mais la petite Duretourt racontait qu'elle avait failli manquer aussi, parce que son hâve avait voulu la quitter.

— Sa voix était pleine de rire, car le patron est une mouquette apitoyée en forçant son accent.

— Au moins, pauvre petite, vous l'avez retenu, cet homme?

— Il est aussi entêté que moi, disait Duretourt.

— Il voulait se promener sur l'avenue du Maine, et moi je voulais aller sur le boulevard Montparnasse. Alors il s'est fâché. Il a retiré son bras de ma taille et il s'en est allé à grandes enjambées.

— Et vous avez couru derrière lui comme un petit chien? dit le patron.

— Oh! non, répliquait Duretourt. Quand j'ai vu qu'il partait pour de vrai, j'ai perdu la tête et j'ai crié: « Au voleur! »

Personne n'avait envie de rire. On pensait à Sandrine et au travail pressé, et Duretourt n'osa pas dire la fin de son histoire.

Sandrine arriva au moment où tout le monde avait cessé de penser à elle.

Elle venait demander la permission de se reposer tout le jour. Elle s'excusa en disant qu'elle avait la fièvre et qu'il lui était impossible de travailler.

Ses yeux étaient brillants et ses lèvres rouges, mais son visage paraissait très diminué.

— Presque aussitôt, elle eut une quinte de toux.

On eût dit qu'elle avait quelque chose de défilé dans la gorge, et Duretourt lui cria:

— Arrêtez-vous donc, vous toussiez comme un vieux bonhomme.

Sandrine se mit à rire à travers sa toux, puis elle dit en frappant sa poitrine de son poing fermé:

— C'est la première fois qu'un rhume me fait aussi mal.

— Où qu'elle fut partie, Mme Daignac parut s'empêcher de son sujet et le patron grommela:

— Il ne manquera plus que ça qu'elle soit malade.

Le lendemain, elle manqua encore et Duretourt, qui était allé avec elle, rapporta que la fièvre avait augmenté et que Sandrine était incapable de se lever.

Le regard de Mme. Daignac se fixa un long moment sur les robes à moitié faites qui s'élevaient partout. Et le patron parlait déjà de prendre une nouvelle ouvrière pour remplacer Sandrine.

Sa femme l'empêcha de s'agiter davantage en disant:

— Je travaillerais tous les soirs jusqu'à minuit, voilà tout.

Elle ajouta d'un air un peu gêné, en se tournant vers nous:

— Si l'une de vous a envie d'en faire autant, nous veillerons ensemble.

Personne ne répondit. Mais le soir, comme neuf heures sonnaient, Bercegonnette arriva en même temps que moi, et presque aussitôt Bouledogue entra à son tour.

Le patron fut grandement surpris en la voyant. Il ne pouvait pas croire qu'elle voudrait veiller aussi.

— Oh! c'est pour Sandrine, répliquait Bouledogue de son air mal gracieux.

Elle eût se mit à travailler en silence. Le patron avait pris un coin de la table. Il avait écrit une signature de broderie pour un manteau, et, quoique son fusain se cassât souvent dans ses doigts, il ne s'empêchait pas comme d'habitude.

Les veilles suivantes furent plus animées. Bouledogue et le patron se chamaillèrent; ou bien Bercegonnette se plaignait de la vie insupportable qu'elle menait dans son ménage.

Les plaintes de Bercegonnette avaient toujours quelque chose de si comique que personne ne la prenait en pitié.

Même le matin où elle était arrivée avec un œil meurtri et une joue saignée, tout le monde s'était mis à rire en lui voyant prendre un air d'homme triste pour dire:

— Si mon mari ne me battait pas, je serais la plus heureuse des femmes.

A ce jour-là, inopinément sous la lampe, elle finissait par oublier ses ennemis, et les veilles ne s'élevaient pas sans qu'elle eût longuement parlé de la mer et de sa Bretagne. Elle répétait souvent les mêmes choses, mais on ne se lassait pas de les entendre, et c'était comme si elle eût recommencé la très belle chanson de la veille lorsqu'elle disait: « La mer est comme un être aveugle et sourd dont la puissance est la force d'attraction pas de limites. Elle hurle, elle frappe, elle broie, et les vagues lancées comme des cavaliers fous le long des côtes les déchirent et les émettent sans fin. »

Bouledogue grondait avec un peu de crainte:

— C'est une mauvaise bête que la mer.

Mais Bercegonnette reprenait vite, pour la défendre:

— Il y a de ces jours où elle est si paisible, si molle qu'on en envie de s'étendre sur elle pour dormir longtemps. Puis, sans qu'on sache pourquoi, elle se met tout à coup à danser sous le soleil. On dirait qu'elle balance les plis de sa robe, et les vagues s'élèvent d'un coup sur elle, comme une multitude de jupons blancs.

Mes réactions et personne n'eût été pinterrompu, quand elle récitait comme une litanie les noms des barques et des pêcheurs du petit port où elle était née: Notre-Dame-de-Souffrance, à Lœmael; La Volante, au gars Turbé; Le Forban, au vieux Guéret.

Le soir où elle parla des filets de pêche qui s'élevaient au bout des mâts, et qui flottaient plus fins et plus légers qu'un voile de mariée, elle assura formellement:

— Il y en a qui sont bleus comme la robe de la vierge Marie, les jours de mar.

Le lendemain de la Toussaint, je ne trouvais pas mes compagnons à l'atelier. Elles étaient au cimetière, et le patron me demanda pourquoi je n'y allais pas aussi.

Il pouvait et je répondis que j'avais aimé travailler que d'aller me promener par ce vilain temps.

Il cria comme s'il se fâchait: — Ce n'est pas une promenade. C'est une visite à nos morts.

— Oui, mais moi je n'ai pas de morts.

Il me regarda comme si je venais de lui dire une chose extraordinaire, et il sortit aussitôt pour se rendre lui-même au cimetière.

Mme Daignac coussait déjà à la place de Sandrine.

C'était la première fois que je me trouvais seule avec elle. Elle me regarda de la même manière que le patron, avant de dire:

— Vous avez de la chance de ne pas avoir de morts.

— Un peu de zalié me vint.

— C'est que je n'ai pas de vivants non plus dis-je.

Elle s'arrêta de coudre avec un air d'étonnement très marqué, puis elle eut un mouvement des lèvres comme pour me poser une question. Et, enfin, elle dit un peu vite:

— Lorsque vous êtes venue ici, je vous croyais aussi jeune que Duretourt, mais, par la suite, j'ai bien vu que vous aviez dépassé vingt ans.

Elle se tut, et il me sembla qu'une sorte de gêne l'empêchait de me regarder, lorsqu'elle me demanda un instant après:

— Vous habitez seule?

— Oui, Madame.

Elle se tut encore. Ma réponse paraissait augmenter sa gêne. Cependant, elle reprit d'un ton enjoué:

— Vous avez bien un amoureux?

— Non, Madame.

Elle rougit en se reprenant:

— Je veux dire... un fiancé, enfin, quelqu'un qui vous aime.

Je ne sais pourquoi je pensais à Sandrine et à son Jacques, et je répondis nettement encore:

— Non, Madame.

Mais, au même instant, ma pensée me montra un vieux visage très adouci, et je repris à mon tour:

— Si, pourtant, il y a Mlle Hermine qui m'aime.

Et devant l'attention de Mme Daignac, j'expliquai:

— C'est une très vieille voisine à qui je rends quelques petits services et qui me récompense et me raconte des histoires.

Mme Daignac sourit avec satisfaction:

— Elle vous tient lieu de grand-mère?

La veillée était si différente que je répondis aussitôt:

— Oh non! elle est bien plutôt mon petit enfant!

Marguerite AUDOUX.

(A suivre.)

SPORTS

DE PONTHEU CONTRE TANCY LEE

Ce soir, à 20 h. 30, au Cirque de Paris, le Continental Sporting Club organise une grande réunion de boxe; des combats mèleront en présence Germain et Marcel Danis, le Belge Wyns et l'Anglais Mac Garth. Le grand match de la soirée opposera l'un à l'autre de Pontheue, champion de France et d'Europe des poids plume, et Tancy Lee, champion d'Angleterre de la même catégorie.

LE XXe BOL D'OR

Cet après-midi, à 17 heures, sera donné au vélodrome d'Hiver le départ de la course classique du Bol d'Or, qui dure vingt-quatre heures et qui se dispute pour la vingtième fois.

LA COUPE DE NOEL DE TENNIS

Ce matin commenceront à se disputer, sur les courts enverts du Sporting-Club de Paris, rue Saussure, les championnats de tennis qui comptent pour l'attribution de la « Coupe de Noël ». Les épreuves se termineront le 2 janvier 1920.

Voici les heures des matches et les noms des joueurs convoqués:

9 h. Thomas contre C. Dufau. L. Gaudin et R. d'Artemarre, Mme Trussy c. Mile Veuil; 10 h. Mile de Ribes-Christophe c. Mile Cousin. Comès c. Robert-Lyon. Dauvergne c. Rohagia. Dupont c. P. Gueugny; 11 h. Mme Florand-Mile Gaveau c. Miles Tiliard, Mile Piatly-Mile de Bonvoitrot c. Mme Drot-Mme Trussy; D. Duchêne c. George, Robin c. Karly; 12 h. L. Lyon c. Mommeja, Daninos c. Zureher, Rodrigue c. Janet, Trussy c. Dubois; 13 h. Hombert c. Gerbephay, Mile J. Gallay c. Mile Charnelet, Mme Dautot c. Mme Marguerite, Mme Polacchi c. Mme Florand; 14 h. Mile Suz. Amblard c. Mile Volt, Mme Piéguron c. Mile Barre, Feret c. Serge Leppann, Brugnon c. Restrepo; 15 h. Le Bernerai c. Lefebvre, L. Gaudin c. H. Manset, Le Galais-Krig-Busse c. Fath-de Lander, Piel c. Charnelet.

LE GRAND CONCOURS D'EXCELSIOR

Qui sera Président de la République?

Nous avons expliqué dans notre numéro du 5 décembre le mécanisme de l'article 3 de la loi constitutionnelle qui permet d'envisager deux dates possibles pour l'élection du Président de la République, le 17 janvier ou le 3 février.

La publication de notre feuille de réponse est subordonnée à l'adoption de l'une de ces dates. Il est, en effet, de l'intérêt des concurrents de répondre le plus tard possible, quand ils seront en possession de tous les éléments nécessaires que nous nous efforçons, pour notre part, de leur fournir chaque jour aussi complètement que possible.

Les obligations à lots du Crédit National — Leur succès

L'empressement du public à mettre en portefeuille les obligations à lots du Crédit National a dépassé tout ce qu'on pouvait espérer. A de nombreux guichets la souscription a dû être close quelques heures après l'ouverture; elle l'est, pour ce qui en province où les difficultés de communication d'un centre à un autre ont retardé forcément quelques souscripteurs. Mais aujourd'hui la souscription est terminée.

Ce succès de répartition égalitaire comme celui de ne léguer aucun souscripteur, si petit qu'il soit, est tout à l'honneur du Crédit National. Ce succès est donc une classe et de la bonne manière sans compter que le grand succès de cette émission contribuera à relever notre prestige financier aux yeux de nos alliés d'hier.

ECOLE Rue de Rivoli, 53 PIGIER PARIS Commerce, Comptabilité, Steno-Dactylo, Langues, etc. LECONS PAR CORRESPONDANCE

Ayuntamiento de Madrid

LES ÉTUDES CHEZ SOI L'École Universelle

par Correspondance de Paris permet de faire chez soi, dans le minimum de temps et avec le minimum de frais, les études suivantes :

Études primaires et primaires supérieures complètes. — Études secondaires complètes. — Préparation aux brevets et baccalauréats, aux professorats, aux licences de lettres, sciences, droit, à toutes les grandes écoles, aux emplois administratifs, aux carrières industrielles (diplômes d'ingénieur, sous-ingénieur, dessinateur), aux carrières commerciales (diplôme de sténographe, dactylographe, comptable), etc., etc.

Aucun autre établissement d'enseignement ne peut faire état d'autant de succès que

L'École Universelle dont les élèves ont été reçus par milliers aux examens et concours publics.

L'École Universelle 10, rue Chardin, Paris (16^e) adresse gratuitement, sur simple demande, sa brochure explicative n° 19.

MACHINES À ÉCRIRE REMINGTON UNDERWOOD ROYAL, etc... LOCATION - RÉPARATIONS

MIROIRS À 3 FACES EN STOCK GLACES DE STYLE RÉPARATIONS - ODRINE MIROITERIE PARISIENNE

La Ceinture-Maillot du D' Clarans

est indispensable à toutes les Dames atteintes d'affections de l'abdomen, poitrine, rein mobile, obésité, car elle procure un soulagement radical et un bien-être absolu.

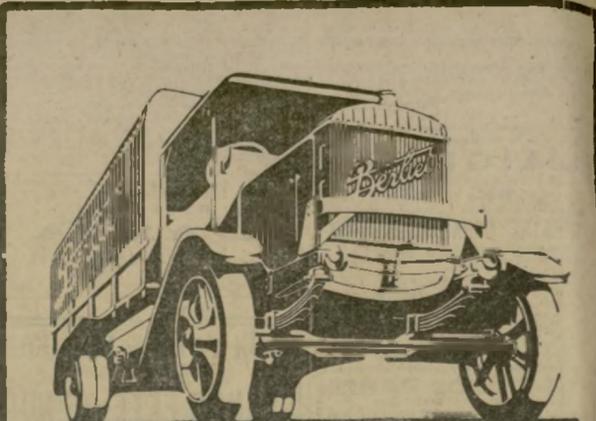


HÉPATIQUES un Grain de Vals au repas du soir assure le fonctionnement de la foie et de la vésicule biliaire.

Un geste et la cuisine se fait.....

RECHAUDS À CUIRE CHAUFFE-PLATS, bouilloires, GRILLE-PAINS, théières etc. et TOUS APPAREILS ÉLECTRIQUES DE CHAUFFAGE

HOTEL ASTORIA-NICE Tout le confort, Sit. incompar. Pens. dep. 25 fr. RENOVATEUR ROBINET



NOUVEAU C.B.A. 5 TONNES PRIX NET 31.000 Francs Bertiet 259, Avenue Berthelot LYON

SALLES DE VENTES HAUSSMANN 120, Boulevard Haussmann, 120, PARIS OCCASIONS VENTE À TRÈS BAS PRIX à l'amiable et sans frais QUANTITÉ de MOBILIERS Riches et Simples, Meubles divers, Objets d'art, Tableaux, Bronzes, Marbres, Ivoires, Tentures, Tapis, Tapisseries, Objets de Chine et Japon, LITERIE et Articles de Literie, etc.

VOITURES À LIVRER DE SUITE VOITURE UNIC 1920... CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

LES PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES D'EXCELSIOR

PETITES ANNONCES NOUVEAU TARIF applicable à partir du 1^{er} janvier 1920

Les Petites Annonces économiques d'Excelsior sont reçues : 11, Bd des Italiens (opéra-Cor), Paris-9. Téléphone Central 60-65

DEMANDES D'EMPLOIS... OFFRES D'EMPLOIS... LEÇONS... MACHINES À ÉCRIRE... MACHINES À TRICOTER...

Pour établir travaux incriminés, copies, etc. écrire à Dupuis, 5, à Lomont, par Baume (Doubs). Agence de location de voitures, 10, rue de Valenciennes, Paris.

LEÇONS LATIN ou grec, Fra. St-Germain-en-Laye (S.-et-O.) AUTO-LEÇONS particulières Dames et Mesdames sur Tour de France...

Garage Saint-Lazare, 8, rue Parime, Champs, salon, cabinet toilette, chauffage, téléphone, ascenseur. L'Éclairage, 20, rue de Valenciennes, Paris.

VENTE et ACHAT de PROPRIÉTÉS... CHATEAUX, PROPRIÉTÉS, MAISONS, etc.

À vendre superbe chien de garde croisé Saint-Bernard... ÉTABLISSEMENT D'ÉLEVAGE MARTELL, 10 minutes du Centre, 45, r. Alexis-Pesson, Montreuil (S.), téléph. 935.

GRANDS BELGES, nombreux lots à vendre, 20, rue de Valenciennes, Paris. PNEUS NEUFS au prix du tarif, en 810 et 870 P. Ford à volonté.

À vendre deux splendides renards blancs très importants, abattus en 1919, 2000 francs, et une écolle abeline russe, 2000 francs, et un couple de chapons, 2000 francs, et un couple de poules, 2000 francs.

CHAMONIX SPORTS D'HIVER MAJESTIC-PALACE tout le confort pour tous sports. Rentes-vous des hivernistes.

NOUVEAU PORTO-PLUM... GRAPHOLOGIE... VERNET-LES-BAINS

ORDRE D'INSERTION à découper et adresser

à la rubrique... Nom... Adresse...

GENS DE MAISON

À louer de suite, janvier, dans pavillon environs Paris, bonne à tout faire, servante, pr. propre, bon salaire, cuisine, etc.

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES... Instruments de musique, etc.

FLUEURS et PLANTES

Flueurs et plantes... Vente de fleurs, etc.

MUSIQUE

MUSIQUE... Instruments de musique, etc.

FLUEURS et PLANTES

Flueurs et plantes... Vente de fleurs, etc.

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES... Instruments de musique, etc.

FLUEURS et PLANTES

Flueurs et plantes... Vente de fleurs, etc.

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES... Instruments de musique, etc.

FLUEURS et PLANTES

Flueurs et plantes... Vente de fleurs, etc.

Bourse de Paris du 23 décembre 1919

Table with columns for various stocks and bonds, including values and prices.

DEMANDES D'EMPLOI

DEMANDES D'EMPLOI... Recherche de travail, etc.

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES... Instruments de musique, etc.

FLUEURS et PLANTES

Flueurs et plantes... Vente de fleurs, etc.

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES... Instruments de musique, etc.

FLUEURS et PLANTES

Flueurs et plantes... Vente de fleurs, etc.

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES... Instruments de musique, etc.

FLUEURS et PLANTES

Flueurs et plantes... Vente de fleurs, etc.

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES... Instruments de musique, etc.

FLUEURS et PLANTES

Flueurs et plantes... Vente de fleurs, etc.

CHEMINS DE FER DE L'EST

PETITES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN... Informations sur les chemins de fer.

DEMANDES D'EMPLOI

DEMANDES D'EMPLOI... Recherche de travail, etc.

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES... Instruments de musique, etc.

FLUEURS et PLANTES

Flueurs et plantes... Vente de fleurs, etc.

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES

ACHAT VIOLONS, VIOLONCELLES... Instruments de musique, etc.

FLUEURS et PLANTES

Flueurs et plantes... Vente de fleurs, etc.

EXCELSIOR

EXCELSIOR... Informations sur le journal.

Ayuntamiento de Madrid